

Edito

Professionnels !

Lors de la fusion des trois villages d'Auvernier, Bôle et Colombier, les citoyens se sont réjouis que le Conseil communal se professionnalise. Contrairement au système de milice qui prévalait jusqu'alors, les citoyens ont admis que les cinq personnes qui seraient élues à l'exécutif seraient dorénavant rémunérées à hauteur de 50% de temps de travail (aujourd'hui 70%).

Sont-elles pour autant plus compétentes? En Suisse, contrairement à la France, il n'y a pas de hautes écoles qui préparent à la politique et à la gouvernance. Tous les Conseillers communaux, de Zurich comme de Milvignes, accèdent à une fonction politique, non pas après avoir suivi un cursus d'études les y préparant, mais en se jetant dans l'arène et en se présentant à une élection. Il en va de même au niveau cantonal et fédéral. La richesse du

système suisse, c'est d'élire des autorités composées de personnes ayant des expériences professionnelles et de vie fort variées. Même si certaines professions comme avocats, médecins, enseignants et agriculteurs sont surreprésentées dans les législatifs et les exécutifs, à tous les niveaux, la porte reste ouverte à tous.

Être professionnel en politique, en Suisse, signifie d'une part recevoir un salaire, qui compense la perte de gain qu'entraînent les heures consacrées au bien public. C'est, d'autre part, prendre aussi le risque de quitter une situation pour un emploi certes valorisant, mais soumis à réélection donc exposée et précaire. Cette forme de professionnalisme évite que les politiques soient détachés des réalités économiques et sociales des citoyens. Chaque élu mène la barque un certain temps puis



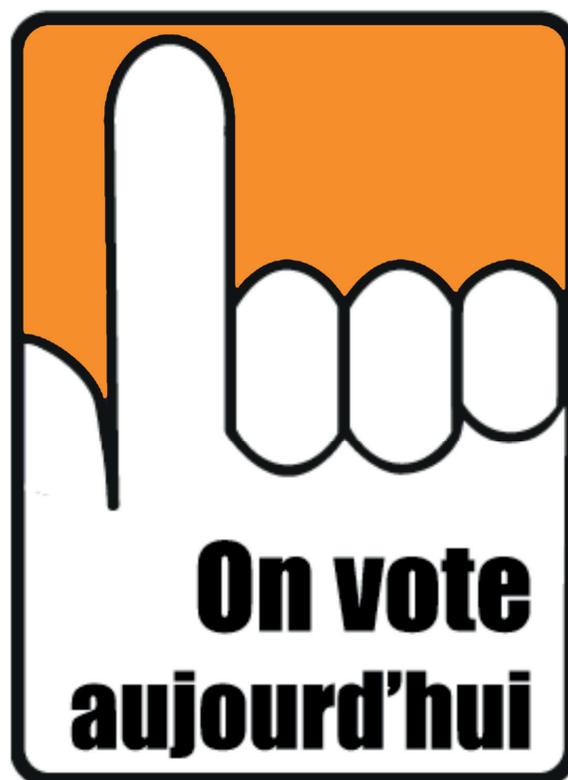
Natacha Aubert

Conseillère communale en charge des dicastères Patrimoine bâti et domaines, Vie associative, culture et tourisme.

s'en va. Il lui appartient de prendre des décisions. C'est là qu'interviennent les vrais professionnels, ceux sur qui le politique peut et doit s'appuyer. Les chefs de services et collaborateurs, techniciens et administratifs, qui assurent, eux, la continuité de la gestion de la collectivité publique.

26 novembre 2023 : FUSION N'oubliez pas d'aller voter !

Le projet de fusion entre Boudry, Cortaillod et Milvignes pour créer la commune de Basse-Areuse est soumis au vote de la population le dimanche 26 novembre. Le Conseil communal vous encourage à exprimer votre avis. Il recommande de voter oui à ce projet de fusion. Informations sur le site www.fusion-bcm.ch



Coup de balai

La journée Coup de balai, qui s'est tenue le 9 septembre, a une fois de plus été un grand succès. Le Conseil communal remercie chaleureusement les personnes (toujours plus nombreuses) ayant participé à cet acte citoyen. Pour rappel, la journée Coup de balai consiste à « poutzer » nos rives en fin de saison estivale en complément du travail quotidien du personnel communal.

Le Conseil communal se réjouit également de constater que de moins en moins de déchets sauvages sont ramassés chaque année. Cette observation peut être mise en relation avec l'installation stratégique de plusieurs mini-écopoints le long de nos rives, ainsi que la sensibilisation au recyclage dans une plus large mesure.

Cette journée Coup de balai sera très probablement reconduite en septembre 2024, car, en plus de nettoyer cette nature dont nous bénéficions, elle permet de retrouver divers objets perdus (sac, portemonnaie, clef, gourde, etc.) qui, lorsque c'est possible, sont rendus à leurs propriétaires par le service de la sécurité publique de Milvignes.

Saint-Nicolas

Organisée par Vivacité, la Saint-Nicolas à Colombier a lieu le samedi 2 décembre en même temps que le marché de Noël des commerçants. Cette nouvelle formule verra un cortège d'enfants partir vers 17h de la rue Haute et descendre jusqu'à la cour du Château où seront remis les traditionnels sachets. L'Amicale des pompiers servira la soupe et les paroisses catholique et protestante le vin chaud et le thé. L'Harmonie de Colombier animera la manifestation.

Le saint Nicolas passera également à Auvernier vers 17h dans le cadre du Marché de Noël des commerçants d'Auvernier.



Transports publics: Horaire 2024 et nouveau tracé de la ligne 120

Comme chaque année, l'horaire des transports publics subit quelques modifications et pour 2023-2024, il entrera en vigueur le dimanche 10 décembre 2023. Le bus de la ligne 120 suivra un nouveau tracé en traversant Colombier. En effet, dès le 10 décembre 2023, le bus ne passera plus par la Rue du Sentier, ni par la Route de Sombacour, mais pour desservir de façon plus efficace, le bus parcourra l'avenue de la Gare dans les deux sens.

La mise en conformité exigée par la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) de tous les arrêts de bus sur le territoire de Milvignes sera achevée d'ici la fin de l'année 2023.

Offre 2024 des CFF : La nouvelle carte journalière « dégriffée Commune »

Remplaçant l'ancienne carte journalière CFF, la carte journalière « dégriffée Commune » est une nouvelle offre des CFF qui entrera en vigueur au 11 décembre 2023. La première date de voyage possible est le 1er janvier 2024.

Le nombre de cartes vendues par la commune ne sera plus limité, un seul contingent existera pour la Suisse entière et les réservations ne seront plus possibles. Cette carte sera nominative (nom, prénom et date de naissance de chaque voyageur) et émise comme billet électronique ou papier.

Deux niveaux de prix :

Niveau de prix 1

(disponible dès 6 mois jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage)

2e classe demi-tarif Fr. 39.-

2e classe plein tarif Fr. 52.-

1ère classe demi-tarif Fr. 66.-

1ère classe plein tarif Fr. 88.-

Niveau de prix 2

(disponible jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage)

2e classe demi-tarif Fr. 59.-

2e classe plein tarif Fr. 88.-

1ère classe demi-tarif Fr. 99.-

1ère classe plein tarif Fr. 148.-

Installations photovoltaïques

Diverses informations relatives à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits sont disponibles sur le site internet communal <https://www.milvignes.ch/constructions-amenagement-du-territoire>

Bons d'achat en faveur du commerce local

Voilà une bonne idée de cadeau à offrir pour les fêtes ! Vu le succès rencontré précédemment, la Commune de Milvignes poursuit la promotion de cette action. Celle-ci permet à chaque citoyen-ne de soutenir le commerce de proximité dans les villages d'Auvernier, de Bôle et de Colombier.

Les bons, d'une valeur de CHF 10.-, peuvent être commandés en ligne, à l'adresse suivante: <https://milvignes.hostcard.ch>

L'Association des commerçants de Colombier maintient, en parallèle, une action similaire, les bons de CHF 10.- étant valables uniquement dans les commerces membres de l'association. Ils peuvent être obtenus sur le site <https://www.acc-colombier.ch>

Anim'Aînés

Le traditionnel repas de Noël d'Anim'Aînés aura lieu le lundi 18 décembre dès 11h à la salle polyvalente d'Auvernier.

Mme Roseline Jeanmonod reprend l'organisation des activités et c'est auprès d'elle que vous pouvez vous inscrire à l'adresse:

roseline.jeanmonod@dherborence.ch ou par téléphone au 079 / 232 49 13 **jusqu'au 11 décembre 2023.**

Informations officielles

Séances du Conseil général

14.12.2023,
22.02, 16.05, 20.06, 12.09, 14.11,
12.12.2024

Séances de la Commission d'urbanisme

19.12.2023,
16.01, 13.02, 12.03, 23.04, 22.05,
25.06, 20.08, 24.09, 22.10, 12.11,
17.12.2024

Les dossiers et échantillons éventuels (peintures, tuiles, etc.) doivent être présentés 10 jours avant la date de la séance de la commission. Les photos des échantillons ne sont pas acceptées.

Agenda

02.12	dès 9h00	Vente de couronnes de l'aveut	Paroisse Réformée La BARC	En bas du village d'Auvernier
02.12	10h-18h	Marché de Noël avec saint Nicolas	AACAA	Grand-Rue et Port-du-Vin à Auvernier
02.12	14h-18h	Marché de Noël avec saint Nicolas	ACC et Vivacité	Centre du village de Colombier
02.12	20h00	Concert Littoral Brass Band	Harmonie de Colombier	Salle polyvalente d'Auvernier
08.12	20h00	Concert	Chœur de Colombier - La BARC	Temple de Colombier
09.12	dès 11h30	Téléthon	Amicale des sapeurs-pompiers	Port-du-Vin à Auvernier
10.12	20h00	Concert	Chœur de Colombier - La BARC	Temple de Colombier
16.12	19h00	Concert de Noël	Chorale Le Fleuron	Temple de Bôle
17.12	17h00	Concert de Noël	Chorale Le Fleuron	Eglise catholique de Colombier

Pour annoncer vos événements : www.milvignes.ch/formulaire-event